

**FORMULAIRE POUR LES ENSEIGNANTS
 AYANT UNE AFFECTATION A TITRE DEFINITIF
 DANS UNE ECOLE EN CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT
 (CLA)
 ELIGIBLES A LA BONIFICATION CLA**

Tableau à renseigner par l'enseignant, et à transmettre à la DIPER uniquement par messagerie électronique (ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr) **avant le vendredi 27 mars 2026**.

Rappel : pour être éligible à la bonification « CLA », l'enseignant doit

- être en activité, affecté au 1^{er} septembre 2025 dans une école incluant un dispositif CLA
- et justifier d'une durée minimale **de trois années consécutives de services** sur un poste obtenu en CLA au 31 août 2026.

NOM-PRENOM

Année scolaire	Etablissements d'affectation	CLA
2025-2026		

Fait à.....le.....2026
 Signature

Cadre réservé à l'administration :